

COMMISSION SECURITE ENVIRONNEMENT

Réunion du 18 juin 2015

PROCES VERBAL

Présents: MM. BATAN-LAPEYRE, Directeur général – WOS - BAUVIN, Plant Manager, YARA - DEGAND, riverain – DELRUE, Commissaire – Proximité de Saint-Ghislain - DEMAREZ, Echevine, Ville de Saint-Ghislain – ERGOT, Division du Contrôle des Risques Chimiques - FINET, I.D.E.A - GLAUDE, Province de Hainaut – GUILLET, YARA – HABRAN, I.D.E.A. - HUBENS, Les Trous Verts - HUBERT, ERACHEM COMILOG S.A. - MEREAU, Service Aménagement du Territoire, Ville de Saint-Ghislain -. POTTIEZ, SOS Hautrage et Environs - RIFAUT, ADVACHEM - SOUDANT, WOS - VANDERSCHUEREN, POLYOL BELGIUM – VANDERWALLE, I.D.E.A. - VOËT, SHANKS - WILMART, Les Trous Verts - WIZLA, Bureau de Sécurité Civile - Province de Hainaut

Excusés: MM. BENJELLOUN, D.R.I.G.M.- S.P.W. - BERTONI, riveraine - CLAERBOUT, riverain - COLOT, riverain - DERARD, EULOCO - DRAMAIX, SOS Hautrage et Environs - FAUTSCH, ERACHEM COMILOG S.A. - GEORGE, riverain - GREGOIRE, HAINAUT TANKING - LELOUX, SOS Hautrage et Environs - PHILIPPE, riveraine - PRIMOSIG, D.P.A. - S.P.W - STUEZ, riverain - VAN DER MER, POLYOL BELGIUM

1. Approbation du procès verbal de la réunion du 19 mars 2015

Suite à l'envoi du procès verbal provisoire, il n'y a pas eu de remarque, c'est donc le même procès verbal qui été envoyé avec la convocation.

Il n'y a pas de remarque, le procès verbal est approuvé.

2. Présentation des activités de WOS

Monsieur BATAN-LAPEYRE présente les activités de WOS. Voir présentation power point en annexe.

La société a évolué. On a déjà parlé de quelques changements lors de la réunion précédente. Le Directeur général a changé, Monsieur FOREST retourne au groupe SITA.

Il y a deux sites pour WOS, HAUTRAGE et GENK. Pour les deux sites, on emploie 40 à 45 personnes. WOS arrête la procédure de certification ISO, mais maintien le système, on veut rester dans une logique d'amélioration continue.

WOS, c'était 50% SITA et 50% SRIW mais depuis mars 2015, 100% des parts ont été rachetées par FFS International. L'activité de collecte dans les garages a été scindée du site de production. Ce sont des collecteurs qui nous amènent les huiles à recycler. On continue donc bien l'activité de recyclage. Nos déchets proviennent de Belgique mais aussi de France, d'Allemagne et des Pays-Bas. WOS traite maintenant aussi du fuel maritime.

On peut maintenant traiter les fuels de bateaux, ce sont des fuels lourds.

On a une capacité de 35 000 tonnes de cracking.

Pour ce qui est des autres déchets, les activités sont en stand by.

Les huiles de vidanges sont recyclées pour faire du gasoil.

Monsieur HUBENS pensait qu'on les recyclait pour en refaire des huiles pour moteur.

Monsieur BATAN-LAPEYRE précise qu'il est assez difficile de recycler en huile pour moteur les huiles usagées. Les Allemands le font mais cela devient un combustible de substitution pour les cimenteries. Dès lors, autant produire un vrai combustible car aujourd'hui, les moteurs sont tellement pointus qu'il faut des huiles très pures.

GENK nous envoie des fuels maritimes que l'on traite pour en faire un fuel de qualité pour aller vers ANVERS pour être consommé dans les moteurs de bateaux.

La dia 8 montre encore 3 activités mais on se concentre sur les deux premières.

Monsieur HUBENS demande ce que deviennent les boues.

Monsieur SOUDANT précise que pour l'instant, elles sont évacuées vers un centre spécialisé dans ce type de traitement. On produit des boues mais en très faible quantité, environ un cubi par jour. Ces boues sont mélangées à des sciures et ces sciures imprégnées repartent en cimenteries comme combustibles de substitution.

Pour ce qui est de nos deux activités principales, le fuel recovery c'est en flux plutôt continu et le cracking c'est plutôt en batch.

Monsieur SOUDANT signale que pour le Fuel recovery, le fuel rentre via une ligne et on vient y injecter un réactif puis c'est envoyé dans une centrifugeuse. On rentre des fuels à 15% d'eau et on ressort un produit fini à 0,5% d'eau. Aujourd'hui ce processus conduit à un produit de qualité. Pour le fuel maritime, il y en a en grande quantité. Le produit fini que l'on fait ici a beaucoup de succès.

Globalement, pour WOS, il n'y a pas beaucoup de changement en termes de taille mais on se concentre sur certains produits.

Monsieur POTTIEZ demande d'où vient le fuel maritime.

Monsieur SOUDANT précise que ce fuel vient des bateaux, des fonds de cale. C'est plus raffiné que le pétrole brut, c'est plus gras qu'une huile. Ce sont des collecteurs qui vont dans les ports d'ANVERS, AMSTERDAM, ROTTERDAM pour collecter ces fuels et nous les amener pour traitement. Grâce au procédé de centrifugation, on ne doit plus chauffer aussi fort.

3. Nuisances: bruit – odeurs: compte rendu des sous-groupes

3a. Sous-groupe "odeurs"

Monsieur SOUDANT précise que le sous-groupe s'est réuni le 15 juin. Il y avait Madame PHILIPPE et Monsieur WILMART, Monsieur DEGAND et Madame VANDEN DRIES n'avait pu se libérer. Les riverains n'avaient rien de spécial à signaler et WOS n'avait pas reçu non plus de plainte depuis la dernière réunion.

Les riverains n'ont rien à ajouter.

3b. Sous-groupe "bruit"

Madame HUBERT signale que le sous-groupe " bruit " ne s'est pas réuni.

En ce qui concerne le relevé des plaintes au poste de garde Erachem, depuis la dernière réunion, pour le bruit, il y a eu deux plainte de la rue de Condé les 28 et 29 mars. Les rapports sont communiqués par les gardes, dès enregistrement de la plainte, à YARA et ERACHEM. La liste de diffusion a été contrôlée et mise à jour au 31 mars 2015. Pour les odeurs, il n'y a pas eu de plainte.

Il y a eu une autre plainte, le 4 mai, un appel d'une riveraine habitant la rue de Villers suite au déclenchement du Réforming à 18h. Il y a eu plusieurs contacts entre le Réforming et le poste de garde pour se tenir informé de l'évolution de la situation et YARA a repris par la suite contact avec la plaignante.

Monsieur BAUVIN confirme qu'il a rappelé. Il a eu le mari de la dame. En fait lorsqu'elle a vu le déclenchement du reforming, elle était seule chez elle et elle a eu peur. Monsieur BAUVIN a signalé au mari de la dame qu'elle avait eu une bonne réaction en téléphonant.

D'autre part, pour ce qui est des plaintes pour le bruit, il n'y avait rien de spécial à ce moment-là mais c'était un week-end assez tempétueux et le vent portait le bruit assez loin.

4. Suivi des points n'ayant pas reçus de réponses en réunion

Pour ce qui est des informations sur le débriefing de l'incendie du 14 janvier, Madame DEMAREZ rappelle que l'administration communale n'était pas favorable à la diffusion du procès verbal de la réunion qui s'est tenue entre l'entreprise, les pompiers et l'administration car il y avait beaucoup de détails techniques.

Monsieur DEGAND signale qu'on avait soulevé un problème de mésentente.

Madame DEMAREZ précise que tous les problèmes qui ont été soulevés ont été réglés lors de la réunion. Les mesures nécessaires ont été prises. S'il y a des choses qui doivent être améliorées, ce sera fait.

Madame GLAUDE rappelle qu'elle n'a toujours pas eu de réponse du D.P.C. concernant la demande de venir expliquer les mesures de bruit qui sont effectuées.

Suite au fait qu'on signale un problème d'indisponibilité de Monsieur RIGAUD, Madame GLAUDE précise que ce n'est pas lui qui était venu, pour un autre Comité d'accompagnement, faire cette présentation des mesures qui sont réalisées mais deux personnes spécialisées dans cette matière. Une de ces deux personnes est partie et n'a pas été remplacée ce qui explique peut-être qu'on ne peut avoir personne.

Monsieur POTTIEZ demande si quelqu'un ne pourrait pas venir expliquer ce qui se passe en cas d'accident. Il a été étonné d'apprendre qu'en cas de nécessité d'évacuer la population, c'était à l'école d'HORNU qu'il était prévu de regrouper la population et cette école n'était même pas au courant.

En son temps Monsieur ZORZI était venu faire une présentation mais il y a probablement des choses qui ont évolué. Madame WIZLA propose, par rapport à la présentation qui avait été faite, de voir s'il y avait de nouvelles dispositions.

Monsieur DEGAND pense que puisque les entreprises ont refait une présentation de leurs activités, on pourrait de toute façon avoir une nouvelle présentation des plans d'urgence.

Madame DEMAREZ ajoute que lors de la réunion avec les pompiers, le commissaire de proximité et l'entreprise suite à l'incident qui a eu lieu début mai, le commissaire de proximité a proposé aux différentes entreprises de faire une visite pour voir comment sont situées les installations afin d'être le plus efficace possible en cas de problème.

Monsieur POTTIEZ demande si toutes les entreprises sont en ordre du point de vue de leur plan interne d'urgence.

Elles sont toutes en ordre. Elles n'ont d'ailleurs pas le choix, c'est une obligation.

5. Dernières nouvelles du zoning: projets, incidents, avenir des entreprises

Madame HUBERT remet la note habituelle en séance (en annexe pour les personnes qui n'assistaient pas à la réunion).

Pour ADVACHEM, outre ce qu'il y a dans la note, Monsieur RIFAUT signale que le chauffeur décédé, est le premier décès sur le site.

Pour DOW - POLYOL, Monsieur VANDERSCHUEREN, outre ce qu'il y a dans la note, signale que l'usine tourne bien. En mars, il y a eu un arrêt important car on a remplacé plusieurs installations.

On doit remplacer tout le système de contrôle car le système actuel est devenu obsolète et on ne trouve plus de pièces pour réparer.

C'est un investissement de 5 millions de dollars. On a reçu l'acceptation. D'autres petits projets ont aussi été acceptés.

Il n'y a eu aucun accident depuis 7 ans. Il y a toujours 40 personnes qui travaillent sur le site.

Pour WOS, Monsieur SOUDANT en plus de ce qu'il y a dans la note précise qu'une brûlure au premier degré, c'est l'équivalent d'un coup de soleil. L'opérateur portait ses E.P.I. mais il n'avait pas bien mis les gants par rapport à la combinaison.

Pour ERACHEM COMILOG, Madame HUBERT signale qu'il y a lieu de modifier la date du déclenchement du reforming, c'est le 2 mai et non le 5.

Monsieur ADANT, conseiller en prévention, est remplacé par Madame BRAHIM.

Pour la réhabilitation, on prévoit une période de 3 ans après laquelle on fera un état des lieux.

Pour SHANKS, Monsieur VOËT signale que la production est stable, on a augmenté le tonnage des entrants depuis le début du mois.

Il n'y a pas eu d'accident depuis juillet 2014. Il y a eu un licenciement en avril pour vol.

Pour YARA, outre ce qu'il y a dans la note, Monsieur BAUVIN précise que 200 jours sans accident, c'est bien, avant on avait plutôt un accident par mois.

5. Divers

Monsieur Eric DELRUE a rejoint la réunion. Il est le commissaire de proximité de SAINT-GHISLAIN et il voulait avoir un contact avec les directeurs des différents sites pour mieux échanger, mieux se connaître. Ils ont une énorme responsabilité en matière de sécurité publique.

Madame DEMAREZ rappelle qu'on avait proposé de faire une visite des différents sites.

Monsieur DELRUE ajoute qu'ils ont déjà participé à des exercices et il y a des collègues qui ne sont pas bien après. Les entreprises Seveso suscitent des craintes. Les officiers sont amenés à monter de garde mais ils ne connaissent pas les gens des entreprises.

Monsieur VANDERSCHUEREN précise qu'ils invitent régulièrement les pompiers mais la police n'a pas à rentrer sur le site. Son intervention se fait à l'extérieur.

Monsieur DELRUE le sait mais le but de sa démarche, c'est psychologique, il pense que ce serait bien de démystifier.

Madame WISLA signale qu'il y a des réunions organisées au Gouvernement provincial sur la problématique des plans d'urgence et il peut y être invité.

Monsieur DELRUE insiste, ce qu'il souhaite, c'est connaître les gens.

Monsieur VANDERSCHUEREN pense que ce qu'il faut c'est avoir le drill entre les services d'urgence et la police. Tout est bien écrit mais il faut encore que les services d'urgence aient le déclic pour donner des informations à la police.

Monsieur ERGOT ajoute qu'il est important que les pompiers et la police participent aux exercices.

Monsieur DEGAND signale que, si la police est inquiète, la population l'est tout autant. On constate des dysfonctionnements, les pompiers avaient dit qu'il y avait eu des problèmes et on ne peut pas avoir d'explication.

Madame DEMAREZ rappelle que lorsqu'il y a des incidents, on prend des dispositions pour que cela n'arrive plus.

Monsieur BAUVIN considère qu'il faut se connaître physiquement, installer des rapports.

Monsieur HUBENS voudrait savoir s'il y a un policier "environnement"?

Il y a un service environnement à la zone de police.

Monsieur POTTIEZ rappelle que lors d'un incendie il y a quelques années, les pompiers ne savaient même pas où étaient les bouches d'incendies ni que certaines n'étaient pas accessibles.

Monsieur VANDERSCHUEREN pense que beaucoup de choses se mettent en place. On va faire un exercice, les entreprises ensemble, en interne puis on fera le plan d'urgence externe mais sans l'évacuation de la population. Les dysfonctionnements constatés lors des exercices permettent de mettre en place des actions correctrices.

Monsieur DEGAND considère qu'il y a des dysfonctionnements qui sont prévisibles, qui ne doivent pas arriver.

Monsieur ERGOT précise que la solution va venir de l'exercice Seveso avec toutes les disciplines.

Madame WIZLA est d'accord mais cela demande beaucoup de moyens en temps, en argent et en mobilisation de moyens humains.

Monsieur VANDERSCHUEREN ajoute que Seveso, ce n'est pas un monde fermé.